

TEM. Une approche participative ayant permis à tous les membres de s'exprimer

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Tous Ensemble pour Madagascar ou TEM s'est tenue le 19 Septembre 2020 à Paris. L'ordre du jour a été axé sur la transparence des urnes, la refondation des Statuts et la mise à jour des Règlements intérieurs régissant l'association. En effet, les membres actifs, répartis aux quatre coins de la planète, ont, pour la première fois, privilégié le mode de scrutin par Vote électronique à distance (VAD) afin de donner la possibilité à une large majorité de voter les résolutions retenues à l'issue de ladite Assemblée, ainsi que de s'exprimer en présence des membres du bureau nouvellement reconduits.

De Paris à Dubaï en passant par l'île de la Réunion et Madagascar, les personnalités et membres actifs de TEM soutiennent le programme IEM. « Nous voulons prouver, à travers les actions de Tous Ensemble pour Madagascar, notre volonté d'apporter de la pierre à l'édifice d'une nation émergente » , a souligné un des membres de cette Association dont le fondateur n'est autre que le Président Andry Rajoelina.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Andrianome Rakotomanantsoa, Président en exercice de TEM, a rassuré les membres que l'Association est unique, et ce, malgré les tentatives des dissidents séparatistes du 18 juillet 2020, qui ont pris la liberté de violer la procédure légale, pour modifier l'adresse de l'association et évincer les membres du bureau exécutif.

Les membres ont décidé de passer au vote de l'abrogation de l'AGE du 18 juillet, et ont remis les pendules à l'heure, avec la réactualisation des statuts et des règlements intérieurs, ainsi que la mise en place de la nouvelle organisation de TEM. Les résultats des votes, en toute transparence et en toute légalité, ont été proclamés en direct. Toutes les résolutions ont été votées à plus de 90%. A l'heure de l'internet 5G et des NTIC, il est grand temps pour Madagascar d'effectuer un grand pas en avant et d'adopter le Vote électronique à distance (VAD), puis d'en faire profiter à tous les citoyens malagasy dans le monde entier, avec la participation massive et active aux différents scrutins à venir, pour que la démocratie ne demeure pas un vain mot, mais doit être l'expression légitime et légale de tous nos compatriotes pour remplir un noble devoir de citoyen d'une Diaspora active et surtout participative.

TEM

